

CABARA Gazette

Bulletin municipal n° 14
Août 2007



Cabara en action !

La mairie de Cabara sur l'Internet :

www.cabara.net

Le repas des anciens

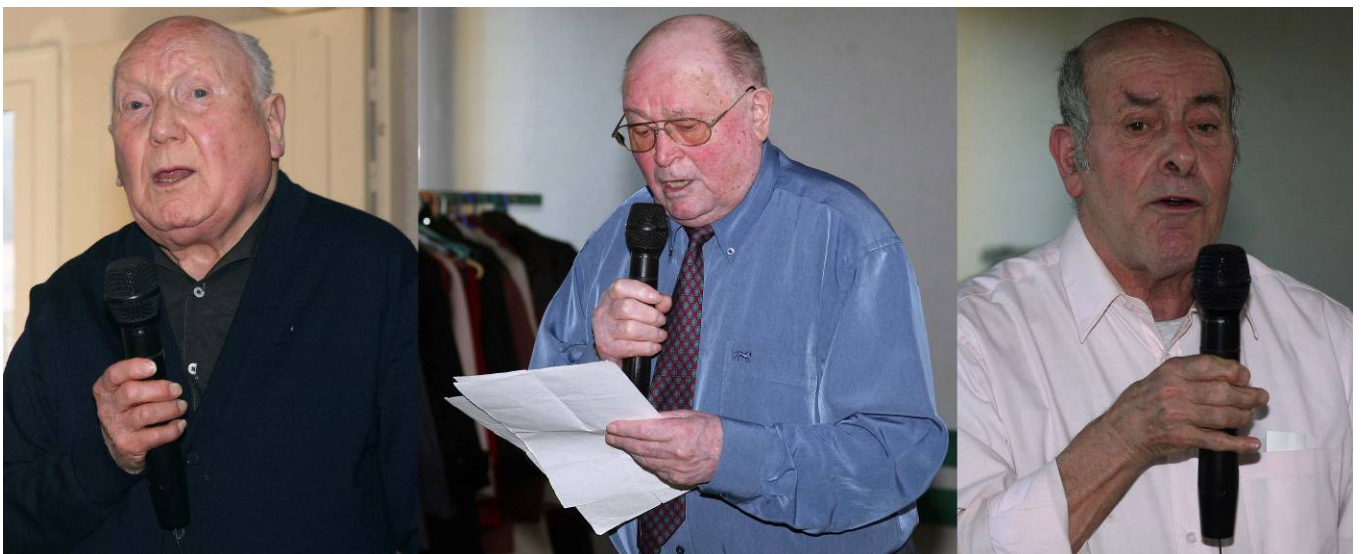
Fèves pour le velouté, veau aux morilles, côtelettes de canard, aumônière glacée au coulis d'abricot : nos anciens ont chaleureusement festoyé !



Bonne ambiance autour des tables soigneusement décorées



Jacques Chandès, Jean-Claude Groubach et Thierry Blanc



Trois merveilleux chanteurs pour conclure la fête

Associations

Vide greniers

Comme depuis trois ans, le vide-greniers du 3 juin a recueilli une bonne participation. Cinquante exposants étaient présents cette année, dont une grosse partie de Cabos : les organisateurs leur adressent leurs chaleureux remerciements.



De nombreux stands



Des Cabos au grenier pléthorique !



Des Cabos avec des marchandises variées !



Deux chasseurs hyperactifs !

Théâtre



Une soirée théâtre a été organisée par l'association « **Que du bonheur** », nouvellement créée afin de promouvoir la culture sous toutes ses formes (théâtre, expositions, musique).

Le samedi 12 mai la compagnie « 4 Cats » de Bordeaux se produisait au foyer avec une pièce de Jean-Pierre Dopagne, « l'Enseigneur ».

Soirée réussie puisqu'elle a attiré une centaine de spectateurs qui sont restés nombreux à partager le repas qui a suivi avec les organisateurs et l'acteur.

Tennis



Rappel des tarifs

Habitants de Cabara : adulte 30€, couple 40€, enfant né après le 1^o janvier 1997 5€, enfant de 11 à 16 ans 10€, 2 enfants 15€, 3 enfants 20€

Habitants hors Cabara : Adultes 40€, couple 60€, enfants : idem Cabara.

Adhérent à jour de cotisation : un invité maximum.

Carte spéciale vacances (1 mois) : adulte 15€, couple 20€, enfant 5€

Thé dansant



Après une période de vacances, les Gais Lurons organiseront le premier thé dansant de la saison le dimanche 16 septembre.

Finances

Compte administratif 2006

Sur un excédent de fonctionnement total de 143.461 € 22.850 € équilibreront pour partie le déficit d'investissement de 26.550 € L'autre partie étant un crédit de report de DGE à hauteur de 3.700 € Le report de fonctionnement au budget primitif 2007 est de 120.610 €

Budget primitif 2007

La section de fonctionnement s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes à 414.075 € et celle d'investissement à 199.675 € Elle comporte des travaux à hauteur 93.560 €, le reste (106.115 €) étant placé en bons du trésor.

Pour le budget 2007, aucun des taux n'a été augmenté. Les taxes d'habitation, foncier bâti et non bâtis restent inchangées, tout comme l'an passé.

Travaux

L'appartement communal a été rénové, ainsi que la porte d'entrée principale de la mairie. La mise en conformité du foyer est en cours de finalisation. Le projet de changement du système de chauffage de l'église est en cours d'étude. Pour ce dossier, nous devrions recevoir des subventions de l'état et de l'évêché.

Ecole - SIRP

Les prévisions d'effectifs pour la rentrée sont les suivantes : 23 élèves pour Cabara, 23 pour Saint-Aubin et 39 à Naujan-et-Postiac répartis sur deux classes, soit un total de 85 enfants. Madame Lateyron, institutrice à Naujan, sera remplacée par Mademoiselle Dufait.

P.L.U

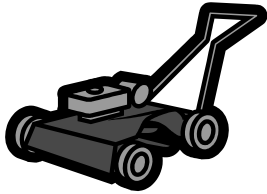
La réunion concernant le plan local d'urbanisme et le PADD (Projet d'aménagement et de développement durable) qui s'est tenue le vendredi 6 juillet, a attiré une soixantaine de personnes. La mairie vous tiendra informé des dates de l'enquête publique.

Le troisième lot de l'extension du lotissement des Acacias a été vendu pour un montant de 45.000 € Les travaux ont débuté sur le lotissement du Belvédère (lieu-dit Gamot), qui comporte 26 lots.

Remerciements

Avec beaucoup de retard, le conseil municipal adresse ses chaleureux remerciements à Monsieur et Madame Lafourcade qui ont effectué un don substantiel à l'occasion de leurs noces d'or. L'intégralité de la somme a été versée à la coopérative scolaire.

Vivons ensemble



Tondeuses et bricolage

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tondeuses à gazon à moteur thermique, auto-portées, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30, les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00 et, les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00, selon l'arrêté du 8 Mars 1990.



Chien dangereux

Ces animaux doivent être déclarés en mairie. Nous demandons aux propriétaires de prendre toutes les mesures de sécurité adéquates afin d'éviter des accidents qui présentent fréquemment de graves conséquences.

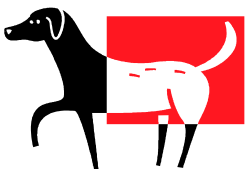


Bruits

Ce sont les bruits inutiles ou agressifs de la vie quotidienne, provoqués par les comportements désinvoltes de personnes, directement ou par l'intermédiaire **d'objets bruyants** ou **d'animaux** qu'ils possèdent.

Si ces bruits sont gênants parce qu'ils **durent longtemps**, parce qu'ils sont **trop forts**, ou parce qu'ils se **répètent fréquemment**, ils constituent **une infraction**.

Le tapage nocturne (entre 21 h et 6 h) sanctionné par la jurisprudence actuelle concerne tout bruit perçu d'une habitation à l'autre ou en provenance de la voie publique. Il a été jugé que le bruit devait être sanctionné même s'il n'avait troublé la tranquillité que d'une seule personne. N'importe quel bruit peut engendrer une nuisance sonore, **notamment des aboiements de chiens**. Il est donc conseillé de respecter autrui.



Crottes de chiens

Nous constatons que de nombreux chiens laissent nos rues désagréablement encombrées après leur passage. Nous vous demandons une plus grande vigilance pour le respect de vos concitoyens.

La mairie ayant enregistré de nombreuses plaintes concernant les chiens errants, des demandes d'intervention de la fourrière sont envisagées.

Listes électorales

Du fait des congés entre Noël et le nouvel an, les inscriptions sur les listes électorales devront s'effectuer avant le 24 décembre 2007.

Syndicat d'assainissement

Rattaché à la mairie de Cabara, le syndicat a embauché Rémy Chouzier, technicien en charge de l'exploitation et de la maintenance de la station d'épuration. Il procède également à la vérification des raccordements des immeubles au réseau.

Informations diverses

Etat civil

- Naissance de Anthony Saubion le 16 décembre 2006
- Naissance de Maiwen-Elisa Genot le 29 juin 2007
- Décès de Madame Lucienne Lardière le 17 février 2007
- Décès de Madame Eugénie Villefouet , épouse Delthil, le 26 février 2007
- Décès de Monsieur Louis Dupuis-Rabion le 17 avril 2007

Annuaire



Mairie de Cabara

Tel : 05 57 84 52 57

Fax : 05 57 74 99 83

Heures ouvertures :

- lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 14 heures à 18 heures.
- Le mercredi de 8h à 12 heures.

Site Internet de la mairie : www.cabara.net

Pour tout courrier officiel destiné à la mairie : mairie.cabara@wanadoo.fr

Pour toute correction, remarque ou idée concernant le site : webmaster@cabara.net

Urgences médicales : 15

Gendarmerie : 17 - Gendarmerie de Branne : 05 57 55 48 45

Pompiers : 18 - Centre de secours de Branne : 05 57 84 53 80

Bureau de Poste de Branne : 05 57 84 51 38 ou 05 57 84 51 39

EDF sécurité – dépannage : 0 810 33 30 33 (tarif appel local)

= = =